fédération des services publics la cgt

SYNDICAT cgt

du Conseil Départemental
11 rue François Chénieux CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX 1
Permanence chaque jeudi toute la journée
☎ 05 44 00 11 95 – **Fax** 05 44 00 14 55
Email: cgt@haute-vienne.fr **BLOG:** cgt-cd87

Adaptation du tableau des emplois permanents et occasionnels CT 13 juin 2017

Il est procédé à l'adaptation du tableau des emplois du fait :

- de transformations et redéploiements motivés par les besoins des services, des réussites à concours et en lien avec les promotions examinées après avis des commissions administratives paritaires ;
- des créations d'emplois au titre des emplois occasionnels et d'un contrat d'apprentissage ;
- de situations de mise à disposition.

I – TRANSFORMATIONS ET REDEPLOIEMENTS D'EMPLOIS SUITES A :

✓ **Des procédures de recrutement, au regard de la situation du candidat retenu :**

Pôle collège et patrimoine/direction des collèges :

- **Collège Donzelot à Limoges :** transformation d'un emploi relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques en emploi du cadre d'emplois des adjoints techniques des établissements d'enseignement ;
- **Collège Ventadour et Calmette à Limoges :** transformation de deux emplois relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques des établissements d'enseignement en emploi du cadre d'emplois des adjoints techniques.

Pôle déplacements et aménagements / direction des routes :

- **Antenne d'exploitation :** transformation de trois emplois d'Ouvrier du Parc et des Ateliers en emploi du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Pôle solidarité enfance :

- **Direction protection de l'enfance :** transformation d'un emploi relevant du cadre d'emplois des attachés en emploi du cadre d'emplois des conseillers socio-éducatifs territoriaux.

✓ **Des réussites à concours :**

Nombre d'emplois	Cadres d'emplois actuels	Nouveaux cadres d'emplois	Affectation
3	Adjoints administratifs	Rédacteurs	1X Pôle PA/PH 1X DGA Solidarité/mission Fonds Social Européen 1X Cabinet Président/service documentation
1	Agent de maîtrise	Technicien	PCVAT/direction culture sport tourisme/ service tourisme
1	Adjoint technique	Technicien	DGA solidarités territoriales Laboratoire départemental
1	Technicien	Ingénieur	PAGT/direction des systèmes d'information
1	Agent social	Educateur de jeunes enfants	PSE/direction prévention protection de l'enfance

✓ **Des promotions internes :**

Nbres d'emplois	Cadres d'emplois actuels	Nouveaux cadres d'emplois
Filière technique		
1	**Technicien**	**Ingénieur**
5	**Agent de maîtrise**	**Technicien**
1	**Adjoint technique des établissements d'enseignement**	**Technicien**
1	**Adjoint technique**	**Agent de maîtrise**
3	**Adjoint technique des établissements d'enseignement**	**Agent de maîtrise**
Filière administrative		
1	**Rédacteur**	**Attaché**
2	**Adjoint administratif**	**Rédacteur**

✓ **Des besoins de services :**

Pôle collège et patrimoine départemental :

- **Direction des bâtiments :** transformation d'un emploi du cadre d'emplois des rédacteurs en emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
  Cette proposition fait suite au départ à la retraite d'un agent relevant du cadre d'emplois des rédacteurs au sein de la direction des bâtiments et au réexamen des activités du poste occupé et des missions dévolues à un emploi de catégorie C ou C+ en matière de comptabilité.

Pour la CGT, le fait d'adapter au plus prêt de la réalité des missions le cadre d'emplois ne pose pas de problème à partir du moment ou l'on retrouve ses adaptions dans le sens inverse.

Pôle ressources :

- **Service de la logistique centrale :** transformation d'un emploi à temps non complet de 108 heures relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux en emploi à temps non complet de 118 heures.
  L'augmentation de la quotité de cet emploi est liée aux tâches d'entretien de la chapelle de la visitation.

Pôle solidarité enfance :

- **Service affaires financières et documentation :** transformation et redéploiement d'un emploi relevant du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs en emploi du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
  Le redéploiement consécutif de cet emploi au sein des affaires financières et documentation est en cohérence avec le souhait de renforcer l'approche transversale des activités concernées.

Pôle déplacements et aménagement :

- **Cellule transport des élèves en situation de handicap :** transformation d'un emploi relevant du cadre d'emplois des rédacteurs en emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
  C'est la conséquence de la mise en application de la loi NOTRe dans le cadre de la mise en œuvre du transfert à la région Nouvelle Aquitaine de la compétence Transport.

Pour la CGT, même si nous regrettons toujours la transformation d'un emploi de catégorie B en C, cela a permis aux agents rattachés à la cellule transport des élèves en situation de Handicap de faire le choix de partir à la Région (avec notre participation).

Pôle collège et patrimoine départemental/ direction des collèges :

- **Collège de Saint Léonard de Noblat :** redéploiement au sein du collège de Saint Léonard de Noblat d'un emploi d'adjoint technique des établissements d'enseignement chargé des fonctions de titulaire remplaçant en cuisine rattaché actuellement au collège de Couzeix.
  Ce redéploiement permettra de positionner géographiquement le titulaire remplaçant de façon plus pertinente.

MDD services sociaux Nord agglomération / PAPH :

- Redéploiement d'un emploi relevant du cadre d'emplois des rédacteurs de la MDD services sociaux Nord agglomération vers le Pôle personnes âgées – personnes handicapées.

II – CREATIONS D'EMPLOIS AU TITRE DES EMPLOIS OCCASIONNELS ET D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

Pôle personnes âgées, personnes handicapées / direction de l'autonomie :

- **MAIA Limoges Centre Haute-Vienne :** création d'un emploi relevant du cadre d'emplois des techniciens paramédicaux avec comme spécialité ergothérapeute.
  Sur le territoire de deux Maisons du Département, la MAIA bénéficie d'un financement de l'ARS* à hauteur de 280000 euros par an. Cette mise en œuvre date de juillet 2013, aujourd'hui l'ARS autorise un 5ème emploi de gestionnaire de cas.*

Pôle administration générale et territoriale :

- **Direction des services d'information :** Création d'un emploi d'apprenti sur des fonctions de référent dématérialisation pour accompagner la démarche au sein de l'ensemble des services départementaux.
  L'Assemblée des départements de France a signé en avril dernier une convention pour l'apprentissage afin de favoriser l'ouverture à de nombreux métiers exercés au sein des départements à des jeunes de 16 à 25 ans quel que soient leurs niveaux de formation (du CAP à Bac + 5).
  Dans ce cadre, le Département de la Haute-Vienne envisage d'expérimenter l'apprentissage dans un premier temps vers les métiers de l'informatique.
  Ce projet serait en cohérence avec l'existence au niveau local de cursus de formation reconnus dans ce domaine.

Pour la CGT, nous n'avons pas d'inquiétude particulière sachant que les obligations légales relative à l'apprentissage sont bien encadrées. Nous souhaitons bien entendu qu'a l'issus de cette période d'apprentissage le candidat qui donnera satisfaction trouvera ça place au sein de la collectivité.
Ce candidat sera de niveau BTS ou ingénieur, son maître d'apprentissage sera M. Thierry GAUTHIER (ingénieur territorial à la DSI).

III – MISE A DISPOSITION :

Pôle culture vie associative tourisme :

- **Association Haute-Vienne Tourisme :** Mise à disposition d'un emploi relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux pour 0.4 équivalent temps plein.
  *Cette mise à disposition s'inscrit dans le projet de réorganisation du pôle et de renforcement des missions d'appui nécessaire à **Haute-Vienne Tourisme**.*

Piscine de Saint-Pardoux/EPIC du Lac de Saint-ardoux :

- Mise à disposition d'un emploi du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux chargé des fonctions de Directeur de la piscine et de Directeur de l'EPIC du Lac de Saint-Pardoux pour une quotité totale de 0.5 ETP*.

La CGT a voté pour l'adoption de l'ensemble du projet **Adaptation du tableau des emplois permanents et occasionnels**

*** MAIA : M**éthode d'**A**ction pour l'**I**ntégration f=des services d'aides et de soins dans le champs de l'**A**utonomie.
* **L'ARS : A**gence **R**égionale de **S**anté
* **ETP** : **E**quivalent **T**emps **P**lein